

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsidés reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

### III—GOUVERNEMENT CIVIL

#### 7 Finance—

Traitements. . . . .	372,636 00
Dépense casuelle. . . . .	32,500 00
Inspecteur général des banques—	
Traitements et dépense casuelle. . . . .	22,000 00

### IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### *Cour de l'échiquier du Canada*

32	{	Dépense casuelle—Frais de déplacement des juges et des officiers de la Cour, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et \$150 pour les livres des juges. . . . .	7,000 00
		Impression, reliure et distribution des rapports de la cour..	3,000 00

### XV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

#### DIVERS

88	Commission des chemins de fer du Canada, entretien et administration. . . . .	232,172 00
----	---	------------

### XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

#### GENÈVE

202	Abonnement aux publications de la Société des Nations qui seront distribuées aux députés et subventions à l'Association canadienne pour la Société des Nations. . . . .	3,000 00
-----	---	----------

### XLI—COMMERCE

265	Bureau international des tarifs douaniers. . . . .	2,700 00
-----	--	----------

### XXXVI—DIVERS

234	Prêt aux commissaires du port de Montréal, avec intérêt à un taux qui sera déterminé par le Gouverneur en son conseil, pour une période et à des termes et conditions que pourra déterminer le Gouverneur en son conseil, et devant être affecté au paiement des déficits résultant de l'exploitation du pont du havre de Montréal. . . . .	497,000 00
219	Dépenses imprévues, à subordonner à l'approbation du conseil du Trésor, un état détaillé de celles-ci devant être soumis au Parlement dans les premiers quinze jours de la prochaine session. . . . .	80,000 00